

Mot du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph, à la présentation de l'ouvrage de Maître Georges Kadige « *Le Patriarcat d'Antioche et l'Église Maronite* », le mardi 20 janvier 2015, à l'auditorium François Bassil (CIS).

C'est avec enthousiasme que j'avais préfacé l'ouvrage du cher Pr Kadige, le saluant comme une étude pertinente sur l'histoire et la vitalité des Maronites à travers leur Église et me voici aujourd'hui, dans cette séance, – signature du livre – gardant la même opinion, confirmant que Maître Kadige a eu la bonne idée de sortir de ses trésors un beau trésor qui garde toute sa valeur cognitive et prospective. Nous assistons ainsi à la naissance d'un ouvrage précieux sur une matière tout autant précieuse et il nous faut cette initiative de publier un manuscrit marqué par une belle érudition et qui dormait dans les oubliettes. En fait, l'origine de l'ouvrage « Le Patriarcat d'Antioche et l'Église maronite (des schismes aux Unions) » mérite d'être signalée : une thèse présentée en 1971 à la Faculté de Droit et des sciences économiques de l'Université de Lyon pour obtenir un diplôme de doctorat en Droit. Maître Kadige a voulu, par le choix de ce sujet, partager le souci de beaucoup de ses contemporains qui ont vu l'éparpillement des Églises d'Orient et leur affaiblissement faisant suite à la désunion continue. Il a été à la recherche d'un nouveau souffle afin de promouvoir « les signes de communion » qui puissent donner l'occasion d'un rapprochement si désiré entre les Églises. Mais, en même temps, il a vu l'unité et la force de l'Église maronite qui, à travers les siècles, s'est forgée une présence bien spécifique et pertinente dans le concert des écoles et Églises locales, non seulement au Proche-Orient mais au niveau mondial. Ainsi, il a voulu examiner les origines ainsi que l'évolution des structures fortes de l'Église maronite et enquêter sur les différents facteurs et éléments juridiques, religieux et moraux

caractéristiques et constitutifs de la personnalité de la communauté ecclésiale maronite jusqu'au Synode de Louaizé de 1736 et ses conséquences. Il a eu l'idée de publier, à côté de la thèse, deux textes principaux et directeurs historiques de la littérature ecclésiale maronite ; en premier, il s'agit du *Kitab al Huda* c'est-à-dire le livre de la Direction, du 11<sup>e</sup> siècle, apparemment composé ou constitué par une autorité maronite et composé de deux parties : la première étant plus théologique et l'autre plus morale et juridique, sachant que ce qui est intéressant à souligner, c'est que cet ouvrage fut traduit du syriaque en arabe à la fin du 11<sup>e</sup> siècle à la demande d'un abbé maronite auprès de l'évêque maronite David. Déjà, à cette date, la crise de la langue syriaque se fait sentir. Evidemment, ce ne sont pas les jésuites qui peuvent être soupçonnés d'avoir encouragé cette traduction puisqu'ils n'existaient pas encore. Mais c'est déjà un signe que l'Église maronite sentait le besoin de traduire ses textes vers la langue arabe, signe d'ouverture, mais aussi de souci de sauvegarder sa foi et ses traditions religieuses, même dans une langue qui lui était étrangère. Le second texte n'est autre que le corpus complet des décrets et des décisions du fameux Synode libanais ou de Louaizé en 1736 qui mena l'Église maronite à s'inspirer largement des directives du Concile de Trente de 1542 qui fut l'ordonnateur de la Contre-réforme à l'égard du courant réformiste protestant qui avait essaimé en Europe. Inclure ces deux textes dans le cadre d'un seul volume où la thèse de Mr Kadige vient en commentaire autorisé est une initiative qui, sûrement, enrichit l'ouvrage et le rend presque un manuel universitaire et une référence scientifique que le chercheur ou l'étudiant en histoire des religions devra acquérir.

Il est évident que le texte de Me Georges Kadige est lié à une date précise dans l'histoire et, de ce fait, il faudrait rattacher ce document à la date de sa rédaction ou de sa présentation en 1971, ce qui signifie qu'une période d'une quarantaine d'années d'événements, d'évolutions et peut-être de

régressions dans les relations entre les Églises est absente de l'ouvrage. Toutefois, 1971 est un moment significatif, puisqu'il se situe une dizaine d'années après l'avènement du pape Jean XXIII (en 1958) et l'annonce du concile Vatican II (1962-1965) pour voir l'Église catholique s'engager pleinement dans l'aventure du mouvement œcuménique en invitant des observateurs non catholiques au Concile et en instaurant un Secrétariat pour l'unité des chrétiens qui deviendra, sous le pape Jean-Paul II, le Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens. Le concile promulgua des documents majeurs pour l'œcuménisme : *Unitatis Redintegratio* (décret sur l'œcuménisme). C'est dans ce contexte que le Pape Paul VI et le Patriarche œcuménique Athénagoras de Constantinople se sont rencontrés à Jérusalem et que les excommunications entre Rome et Constantinople ont été levées en 1965. Dans le domaine des Églises d'Orient entre elles et des Églises orientales orthodoxes de toutes obédiences avec l'Église catholique, les initiatives de rapprochement et de promotion de la communion se sont multipliées malgré un ralentissement du mouvement au cours de ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Dans les moments actuels où nos Églises sont en train de vivre une crise d'existence tout court, il est nécessaire pour elles de se rapprocher plus qu'avant et aller plus loin sur les chemins de la collaboration et de la construction de ponts entre elles, afin que tous sachent que ce qui caractérise les chrétiens c'est tout simplement qu'ils s'aiment d'un amour profond et sont prêts à en témoigner jusqu'au martyr.

Cet ouvrage est comme un cri ou un appel qui suppose un profond écho - sinon des échos - sur la scène ecclésiale moyen-orientale en vue d'une réelle réforme ecclésiale qui devrait repenser les structures mêmes de gouvernance de la communauté. L'un de ces échos est le Synode patriarcal maronite qui s'est tenu entre 2003 et 2006 et qui a constitué un événement important dans l'histoire des maronites, d'enracinement, d'approfondissement et de rénovation qui a exigé des réformes et des pas

sur le plan de la réforme de l'Église comme communauté religieuse croyante et non comme confession qui cherche à se positionner et avoir des parts dans un pays considéré comme butin de guerre qu'il faut distribuer entre membres d'un bataillon. Toutefois, j'ose avancer une hypothèse : il est vrai que les problèmes d'ordre strictement ecclésial ne peuvent - pour une partie au moins - être dissociés des questions d'ordre social et politique. Toutefois, la communauté ecclésiale est profondément l'otage d'une âpre lutte orchestrée par les laïcs et les clercs, lutte qui a ses racines historiques anciennes en vue d'une mainmise sur le pouvoir politique libanais et, en cela, les divisions visibles et invisibles à cause de cette lutte ne font qu'affaiblir cette communauté et sa présence. La communauté se trouve aujourd'hui manipulée par le virus politique et tant qu'elle l'est, elle n'a pas beaucoup d'espoir de salut.

Quant à la problématique développée par l'ouvrage de Kadige, elle peut être aujourd'hui formulée dans les termes suivants : tenant compte du vent propice à l'Unité, développé par le Concile Vatican II et de la dynamique des études faites par un Congar ou un De Lubac, peut-on penser que le modèle de l'Église maronite, qui a ses propres structures, son propre patrimoine et sa propre hiérarchie, peut être généralisé aux autres Églises orientales qui demeurent en rupture avec le Siège de Saint Pierre ? Quel a été l'effet sur l'union à Rome de la constitution d'autres Églises orientales « uniates » durant les siècles passés ? Est-ce une trahison ou une préfiguration de l'union à venir ?

Partant de ces interrogations et d'autres, l'auteur choisit un critère qui peut servir de référence de base pour développer sa pensée : il s'agit du poids historique et théologique que la ville d'Antioche a représenté comme modèle d'unité pour toutes les Églises d'Orient. Antioche est l'origine vers laquelle les différents courants devront converger du fait qu'elle est reconnue « comme le berceau de la chrétienté et siège d'un patriarcat célèbre ... qui n'avait pas définitivement rompu avec Rome ».

C'est à partir de cette réalité eschatologique permanente d'union représentée par Antioche que la thèse de Kadige présente les situations spirituelles, ecclésiologiques et juridiques des Églises maronite, syriaque catholique et grecque melkite. Les différents développements de l'étude démontrent l'actualité de la problématique ainsi que des données historiques fondamentales pour mieux comprendre les « schismes » et leurs motivations profondes ainsi que les motivations fondées de l'orientation des « uniates » vers le Siège pétrinien de Rome.

« *Le Patriarcat d'Antioche et l'Église maronite* » demeure pour le lecteur un ouvrage solide qui peut accompagner le mouvement de rapprochement entre les différents courants ecclésiaux d'Orient, malgré la vétusté de certaines formulations ou de termes dépassés par un renouveau théologique permanent. Ouvrage actuel car un ouvrage construit sur des données objectives et non aléatoires, ouvrage qui a sa place dans la Bibliothèque de l'Orient et de l'Occident.